



Assemblée générale

Distr. générale
14 janvier 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Point 128 b) de l'ordre du jour

Financement des forces des Nations Unies

chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :

Force intérimaire des Nations Unies au Liban

Financement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) pendant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, pour laquelle l'Assemblée générale avait ouvert, par sa résolution 52/237 du 26 juin 1998, des crédits d'un montant brut de 142 984 560 dollars (montant net : 139 133 160 dollars) en vue du fonctionnement de la Force.

Les dépenses de la période se sont élevées à 134 655 200 dollars en chiffres bruts (montant net : 131 048 500 dollars), de sorte qu'il reste un solde inutilisé d'un montant brut de 8 329 300 dollars (montant net : 8 084 600 dollars).

Le solde inutilisé tient au fait que les effectifs militaires ont été moins nombreux que prévu dans le budget, que le pourcentage de postes civils vacants a été élevé parce que des fonctionnaires expérimentés de la FINUL, recrutés au plan international, ont été détachés temporairement à d'autres missions de maintien de la paix, qu'on a pu réaliser des économies sur l'achat de véhicules grâce à des taux unitaires favorables et qu'on a reçu d'autres véhicules, matériels et fournitures de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisiet d'autres missions de maintien de la paix, de sorte que les dépenses ont été inférieures au montant prévu dans le budget. Le solde inutilisé a été en partie contrebalancé par des dépassements, la FINUL ayant dû remplacer et mettre à niveau du matériel informatique et des logiciels en vue du passage à l'an 2000.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre à propos du financement de la FINUL concernent la destination du solde inutilisé pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, d'un montant brut de 8 339 300 dollars (montant net : 8 094 600 dollars).

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-4	3
II. Exécution du budget	5-11	3
III. Exécution du budget de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999	12-13	4
IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-quatrième session	14	6
 <i>Annexes</i>		
I. Exécution du budget de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 : tableau récapitulatif		7
II. Renseignements complémentaires sur les principaux écarts		9
III. Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel civil et militaire pendant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999		12
IV. Montants répartis et dépenses de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999		13

I. Introduction

1. Le Conseil de sécurité a créé la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), pour une période initiale de six mois, par sa résolution 425 (1978) du 19 mars 1978. Depuis, il a prorogé le mandat de la Force par diverses résolutions, dont la plus récente est sa résolution 1254 (1999) du 30 juillet 1999, par laquelle il l'a prorogé jusqu'au 31 janvier 2000.
2. Le budget proposé pour assurer le fonctionnement de la Force pendant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, présenté dans un rapport du Secrétaire général en date du 25 février 1998 (A/52/806), s'élevait en chiffres bruts à 136 719 500 dollars (montant net : 132 706 000 dollars). Il prévoyait pour le fonctionnement de la Force un effectif de 4 513 militaires (3 518 fantassins et 995 logisticiens) appuyé par 528 civils (dont 146 recrutés sur le plan international et 382 agents locaux). Dans le même rapport, le Secrétaire général proposait au total 49 postes supplémentaires, dont 11 postes d'agent local pour des fonctions d'appui de base et 38 postes pour des agents auxiliaires, engagés à titre temporaire en qualité d'entrepreneurs locaux.
3. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, au paragraphe 18 de son rapport du 6 avril 1998 (A/52/860/Add.6), a recommandé, sur les 49 postes locaux demandés, de transformer les 11 postes correspondant à des fonctions d'appui de base en postes permanents d'agent local, et de continuer à engager en vertu de contrats de courte durée les 38 agents auxiliaires locaux, ce qui représentait une réduction de 887 600 dollars par rapport aux crédits demandés. De ce fait, le Comité consultatif avait recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 135 831 900 dollars pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999.
4. Parsa résolution 52/237 du 26 juin 1998, l'Assemblée générale a ouvert des crédits d'un montant brut de 142 984 560 dollars (montant net : 139 133 160 dollars) afin de financer le fonctionnement de la FINUL pendant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, y compris une somme de 7 152 660 dollars à verser au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Les quotes-parts correspondantes ont été mises en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du budget

5. L'information concernant le fonctionnement de la FINUL pendant la période considérée figure dans les rapports du Secrétaire général en date du 16 juillet 1998 (S/1998/652), du 19 janvier 1999 (S/1999/61) et du 21 juillet 1999 (S/1999/807).
6. Face à une recrudescence de l'activité opérationnelle dans la zone d'opérations, des tirs visant les positions des Nations Unies et les alentours ayant entraîné des décès, des blessures et la destruction de bâtiments et de matériel, la FINUL a décidé de construire un bâtiment polyvalent en béton armé à la position 6-27 dans la zone d'opérations du bataillon irlandais, de revêtir de bitume d'étanchéité plusieurs routes de desserte de positions isolées de l'ONU dans les zones d'opérations des bataillons népalais et finlandais, et d'accélérer le programme d'achat par étapes de gilets pare-éclats de niveau III. Pour financer ces dépenses, qui n'avaient pas été inscrites au budget, on a réaffecté des fonds destinés d'abord à d'autres objets de dépense. Le programme modulé de construction d'un bâtiment polyvalent en béton armé, de revêtement de routes et d'achat de gilets pare-éclats a été en outre étendu à l'exercice financier suivant, 1er juillet 1999 au 30 juin 2000.
7. Pour financer les dépenses occasionnées par le rapatriement imprévu du bataillon norvégien et le remplacement du bataillon indien, qui n'avaient pas été inscrites au budget, on a également réaffecté des fonds.

8. La mission a achevé un inventaire de l'ensemble du matériel appartenant à l'ONU et aux contingents. La FINUL a profité du remplacement de bataillons pour entamer un programme de remplacement des radios OM de type militaire par des radios civiles moins coûteuses, programme qui se poursuit. Le réseau a été installé pour l'essentiel avec du matériel excédentaire en provenance de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, au moment où était déployé le bataillon indien.

9. Pour résoudre les problèmes que continuait à poser l'entretien en état de fiabilité opérationnelle des véhicules de transport de troupes (VTT)RG31, la FINUL a conclu un contrat non renouvelable d'entretien (180 jours-homme) avec le représentant du fabricant, qui a permis de procéder à une estimation technique complète de l'ensemble du parc de 30 VTT RG31 livrant des renseignements sur les travaux d'entretien et les modifications nécessaires. Une formation a en outre été dispensée aux chauffeurs et aux mécaniciens.

10. On a acheté du matériel informatique supplémentaire pour remplacer matériel et logiciels qui n'étaient pas prêts pour le passage à l'an 2000, introduit des applications nouvelles (Système de contrôle des avoirs sur le terrain, Word et Excel), et engagé un informaticien (entrepreneur) pour refaire le câblage du réseau local et mettre les applications à niveau.

11. On a pu réaliser des économies à la rubrique des rations, car entre la date d'expiration du contrat ancien conclu pour les rations (30 septembre 1998) et l'entrée en vigueur du nouveau contrat conclu après mise en concurrence (1er février 1999, date effective 1er avril 1999), la FINUL a pris des dispositions temporaires, achetant sur place des rations sèches et surgelées et utilisant des rations en réserve. On a en outre réalisé des économies au titre de la location de locaux, le Gouvernement libanais ayant remboursé les frais de location (132 000 dollars) de la Maison de la FINUL à Beyrouth pour la période considérée. Toutefois, une partie du solde inutilisé des diverses catégories de dépenses a servi à financer la part supportée par la FINUL du financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies.

III. Exécution du budget de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

12. Comme le montre le tableau I ci-après, par rapport au montant brut de 142 984 560 dollars (montant net : 139 133 100 dollars) des crédits ouverts pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, les dépenses se sont élevées à 134 645 200 dollars en chiffres bruts (montant net : 131 038 500 dollars), dont 52 136 300 dollars d'engagements non réglés, d'où un solde inutilisé d'un montant brut de 8 339 300 dollars (montant net : 8 094 600 dollars), qui représente environ 5,8 % du montant brut des crédits ouverts. On trouvera à l'annexe I du présent rapport la présentation des comptes de la période par rubrique budgétaire, les renseignements complémentaires sur les principaux écarts étant donnés à l'annexe II. L'annexe IV est une représentation graphique des montants répartis et des dépenses par grande catégorie budgétaire.

Tableau 1
Montants répartis et dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montants répartis</i>	<i>Dépenses engagées^a</i>	<i>Écarts</i>
Personnel militaire	78 534,1	76 149,7	2 384,4
Personnel civil	25 623,3	22 285,8	3 337,5
Dépenses opérationnelles	27 840,1	24 264,6	3 575,5
Autres programmes	2,9	59,7	(56,8)
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	–	1 146,0	(1 146,0)
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	7 152,7	7 152,7	–
Contributions du personnel	3 831,4	3 586,7	244,7
Total	142 984,5	134 645,2	8 339,3
Recettes provenant des contributions du personnel	(3 831,4)	(3 586,7)	(244,7)
Autres recettes	(20,0)	(20,0)	–
Total partiel	(3 851,4)	(3 606,7)	(244,7)
Total net	139 133,1	131 038,5	8 094,6
Contributions volontaires en nature budgétisées	–	–	–
Contributions volontaires en nature non budgétisées	132	132	–
Total des ressources	143 116,5	134 777,2	8 339,3

^a Dont 52 136 300 dollars d'engagements non réglés.

13. L'information relative au déploiement des contingents et du personnel civil pendant la période considérée est récapitulée dans le tableau 2, les détails étant donnés dans les annexes II et III.

Tableau 2
Personnel civil et militaire : effectifs autorisés, postes pourvus et pourcentage de postes vacants pendant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Effectifs autorisés</i>	<i>Effectifs déployés (moyenne)</i>	<i>Pourcentage de postes vacants</i>
Observateurs militaires	–	–	–
Contingents	4 513	4 499	–
Police civile	–	–	–
Personnel international	146	125	14
Personnel local	344	344	–
Volontaires des Nations Unies	–	–	–

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-quatrième session

14. L'Assemblée générale aura à décider, au sujet du financement de la FINUL, de la destination à donner au solde inutilisé d'un montant brut de 8 339 300 dollars (montant net : 8 094 600 dollars) enregistré pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999.

Annexe I

Exécution du budget de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 : tableau récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégories de dépenses</i>	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3)</i>	<i>(4) = (1) - (3)</i>
<i>Montants répartis^a</i>		<i>Dépenses non renouvelables</i>	<i>Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)</i>	<i>Écart</i>
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	-	-	-	-
2. Contingents	77 516,0	-	75 131,6	2 384,4
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
a) Matériel appartenant aux contingents	18,1	-	18,1	-
b) Soutien logistique autonome	-	-	-	-
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	1 000,0	-	1 000,0	-
Total partiel, rubrique 3	1 018,1	-	1 018,1	-
Total, catégorie I	78 534,1	-	76 149,7	2 384,4
II. Personnel civil				
1. Police civile	-	-	-	-
2. Personnel international et personnel local	25 623,3	-	22 285,8	3 337,5
3. Volontaires des Nations Unies	-	-	-	-
4. Personnel fourni par des gouvernements	-	-	-	-
5. Observateurs électoraux civils	-	-	-	-
Total, catégorie II	25 623,3	-	22 285,8	3 337,5
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	2 941,5	1 504,6	2 866,5	75,0
2. Remise en état des infrastructures	-	-	-	-
3. Transports	14 937,1	4 127,4	11 263,6	3 673,5
4. Opérations aériennes	1 207,5	-	1 240,7	(33,2)
5. Opérations navales	-	-	-	-
6. Transmissions	2 016,3	982,2	1 839,1	177,2
7. Matériel divers	2 463,4	1 995,7	3 097,4	(634,0)
8. Fournitures et services	3 942,3	-	3 517,3	425,0
9. Fret aérien et de surface				
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	-	-	-	-
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	332,0	-	440,0	(108,0)
Total, catégorie III	27 840,1	8 609,9	24 264,6	3 575,5

<i>Catégories de dépenses</i>	(1) <i>Montants répartis^a</i>	(2) <i>Dépenses non renouvelables</i>	(3) <i>Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)</i>	(4) = (1) - (3) <i>Écarts</i>
IV. Autres programmes				
1. Fournitures et services liés aux élections	–	–	–	–
2. Programmes d'information	–	–	–	–
3. Programmes de formation	2,9	–	59,7	(56,8)
4. Programmes de déminage	–	–	–	–
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	–	–	–	–
Total, catégorie IV	2,9	–	59,7	(56,8)
V. Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	–	–	1 146,0	(1 146,0)
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	7 152,7	–	7 152,7	–
VII. Contributions du personnel	3 831,4	–	3 586,7	244,7
Total brut, catégories I à VII	142 984,5	8 609,9	134 645,2	8 339,3
VIII. Recettes				
Recettes provenant des contributions du personnel	(3 831,4)	–	(3 586,7)	(244,7)
Recettes diverses	(20,0)	–	(20,0)	–
Total, catégorie VIII	(3 851,4)	–	(3 606,7)	(244,7)
Total net, catégories I à VIII	139 133,1	8 609,9	131 038,5	8 094,6
IX. Contributions volontaires en nature budgétisées	–	–	–	–
X. Contributions volontaires en nature non budgétisées	132,0	132,0	132,0	–
Total des ressources	143 116,5	8 741,9	134 777,2	8 339,3

^a En fonction du montant des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution 52/237.

Annexe II

Renseignements complémentaires sur les principaux écarts

Personnel militaire

Montant réparti : 78 534 100 dollars; dépenses : 76 149 700 dollars; écart : 2 384 400 dollars

1. Le solde inutilisé de 2 384 400 dollars tient aux économies réalisées au titre des rations, comme il était dit dans le corps du rapport (par. 11). Ces économies ont été contrebalancées par des dépenses supplémentaires de déploiement, relève et rapatriement des troupes, correspondant au coût inattendu du rapatriement du bataillon norvégien et de son remplacement par le bataillon indien au cours de la période considérée.

Personnel civil

Montant réparti : 25 623 300 dollars; dépenses : 22 285 800 dollars; écart : 3 337 500 dollars

2. Le solde inutilisé de 3 337 500 dollars enregistré à cette rubrique provient du pourcentage de postes vacants de personnel international, qui s'est établi à 14 % (alors qu'on avait prévu 5 % dans le budget), des membres expérimentés du personnel international de la FINUL ayant été détachés temporairement à d'autres missions de maintien de la paix. Ce solde inutilisé a été contrebalancé en partie par des dépassements pour les frais de voyage du personnel : des fonctionnaires ont dû se déplacer (ce qui n'était pas prévu au budget) pour négocier le contrat visant les rations sèches et surgelées, et pour participer à une formation technique dispensée à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi à l'intention de personnel du génie et de techniciens radio.

Dépenses opérationnelles

Montant réparti : 27 840 100 dollars; dépenses : 24 264 600 dollars; écart : 3 575 500 dollars

3. Le solde inutilisé net de 3 575 500 dollars enregistré à cette rubrique provient du fait que des dépenses ont été moins élevées que prévu pour les locaux et l'hébergement (75 000 dollars), les transports (3 673 500 dollars), les transmissions (177 200 dollars), et les fournitures et services (425 000 dollars); le solde brut a été contrebalancé en partie par des dépassements aux rubriques des opérations aériennes (33 200 dollars), du matériel divers (634 000 dollars) et du fret aérien et de surface (108 000 dollars).

Locaux/hébergement

Montant réparti : 2 941 500 dollars; dépenses : 2 866 500 dollars; écart : 75 000 dollars

4. Le solde inutilisé net s'explique par l'économie qu'a permise le remboursement par le Gouvernement libanais des frais de location de la Maison de la FINUL à Beyrouth, et par des dépenses moins élevées que prévu au titre des fournitures d'entretien, certaines ayant pu être obtenues à la Base de soutien logistique des Nations Unies. Mais ces économies ont été contrebalancées en partie par des dépassements au titre des services d'entretien, des services collectifs de distribution, et de la construction de locaux/bâtiments préfabriqués, à cause de

la nécessité de revêtir d'urgence de bitume d'étanchéité les routes de desserte de positions isolées de l'ONU dans les zones d'opérations des bataillons népalais et finlandais, afin d'en améliorer la sécurité et la commodité d'accès, et de revêtir de bitume la zone d'entrepôts au quartier général de la FINUL.

Transports

Montant réparti : 14 937 100 dollars; dépenses : 11 263 600 dollars; écart : 3 673 500 dollars

5. Le solde inutilisé de 3 673 500 dollars enregistré à cette rubrique tient aux éléments ci-après : a) transfert de 10 véhicules lourds et de pièces détachées de la Base de soutien logistique des Nations Unies; b) prix unitaire des véhicules achetés moins élevé que les taux unitaires prévus dans le budget, grâce à un contrat-cadre; c) ristournes obtenues de certains grands fournisseurs de pièces détachées; d) prix effectifs payés pour le diesel, l'essence et le kérosène inférieurs aux prix prévus; e) primes d'assurance effectives moins élevées que prévu pour les véhicules tous usages.

Opérations aériennes

Montant réparti : 1 207 500 dollars; dépenses : 1 240 700 dollars; écart : (33 200 dollars)

6. Le dépassement à cette rubrique a été causé par le coût, plus élevé que prévu au budget, de primes d'assurance responsabilité et risques de guerre pour les hélicoptères.

Transmissions

Montant réparti : 2 016 300 dollars; dépenses : 1 839 100 dollars; écart : 177 200 dollars

7. Le solde inutilisé net de 177 200 dollars s'explique par : a) le remplacement par étapes de radios OM de type militaire par des radios de type civil, et l'achat d'un nombre moins important de radios portables de type courant 77; b) le coût effectif moins élevé que prévu des communications par réseaux commerciaux, des tarifs plus favorables ayant été obtenus de sociétés nouvellement apparues sur les marchés pendant la période considérée.

Matériel divers

Montant réparti : 2 463 400 dollars; dépenses : 3 097 400 dollars; écart : (634 000 dollars)

8. Le dépassement net à cette rubrique (634 000 dollars) est dû à : a) des achats qui n'avaient pas été prévus au budget (matériel informatique, logiciels et mises à niveau) pour le réseau local, nécessités par le passage à l'an 2000; b) le remplacement imprévu de l'appareil de radiologie de l'hôpital de la FINUL, sur la recommandation du Service médical de l'ONU; c) l'achat de certaines fournitures médicales, de mobilier et de matériel de restauration à des prix avantageux offerts par le bataillon norvégien au moment où il a été rapatrié; d) le remplacement urgent des éclairages des hélistations, des postes d'observation et des postes de contrôle; e) le remplacement de détecteurs de mines et de climatiseurs. Les dépassements ont été compensés en partie par des économies à la rubrique des pièces détachées, du fait que la FINUL a reçu de la Base de soutien logistique des Nations Unies certains articles, y compris du matériel de lutte contre l'incendie, et qu'elle n'a pas eu à acheter de pièces de rechange pour climatiseurs.

Fournitures et services

Montant réparti : 3 942 300 dollars; dépenses : 3 517 300 dollars; écart : 425 000 dollars

9. Le solde inutilisé net enregistré à cette rubrique (425 000 dollars) provient du fait que la FINUL a reçu des fournitures médicales, des uniformes, des drapeaux et emblèmes et divers autres articles de la Base de soutien logistique, et qu'on a réussi, grâce à des contrôles stricts et à une surveillance serrée des stocks en entrepôt et des avoirs de l'ensemble de la FINUL, à réaliser des économies au titre des fournitures et services. Le solde inutilisé a été contrebalancé en partie par des dépassements au titre de la papeterie et des fournitures de bureau, et des pertes de change dues à l'appréciation de certaines devises, et à certaines opérations de change nécessitées par des paiements en autres devises.

Fret aérien et de surface

Montant réparti : 332 000 dollars; dépenses : 440 000 dollars; écart : (108 000 dollars)

10. Le dépassement à cette rubrique correspond à l'annulation tardive d'engagements non réglés, pour lesquels on a fait le nécessaire en octobre 1999.

Autres programmes**Programmes de formation**

Montant réparti : 2 900 dollars; dépenses : 59 700 dollars; écart : (56 800 dollars)

11. La FINUL a dû engager à cette rubrique des dépenses qui n'avaient pas été prévues au budget, pour envoyer des membres de son personnel technique, financier et d'encadrement participer à une formation informatique à la Base de soutien logistique de Brindisi, à une formation au système comptable Sun à Chypre et à Brindisi, et à une formation à la négociation à Chypre.

Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi

Montant réparti : néant; dépenses : 1 146 000 dollars; écart : (1 146 000 dollars)

12. Les dépenses (1 146 000 dollars) représentent la part incombant à la FINUL des dépenses de fonctionnement de la Base de soutien logistique pendant la période considérée, conformément à la résolution 52/1 B de l'Assemblée générale en date du 26 juin 1998.

Contributions du personnel

Montant réparti : 3 831 400 dollars; dépenses : 3 586 700 dollars; écart : 244 700 dollars

13. Le solde inutilisé de 244 700 dollars tient au fait que le taux de vacance de postes s'est établi à 14% pour l'ensemble du personnel international, contre 5% retenus comme hypothèse lors de l'établissement des prévisions de dépenses.

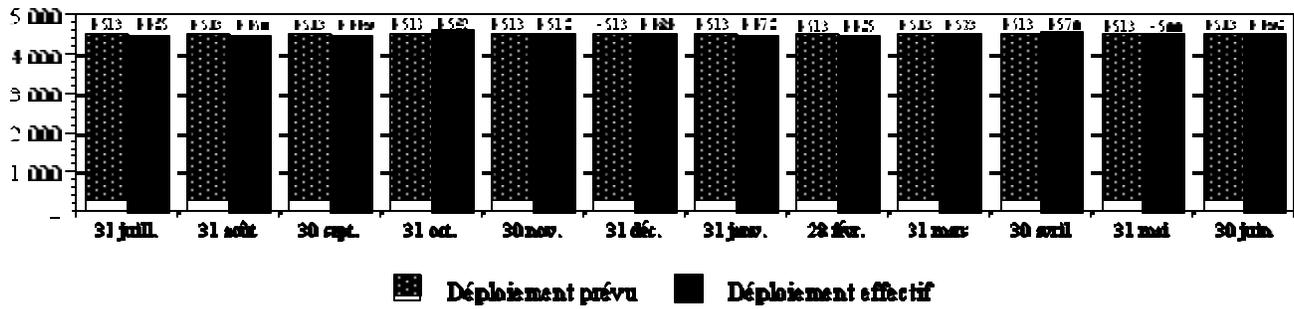
Recettes provenant des contributions du personnel

14. Ce montant découle du précédent – Contributions du personnel (voir plus haut par. 13).

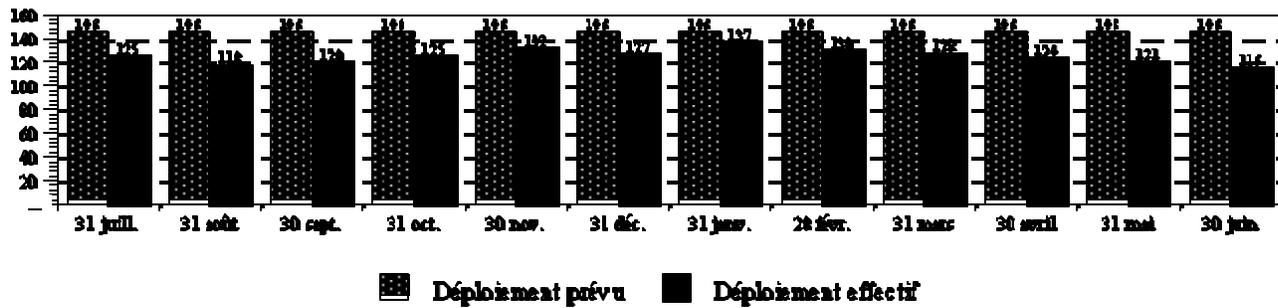
Annexe III

Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel civil et militaire pendant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

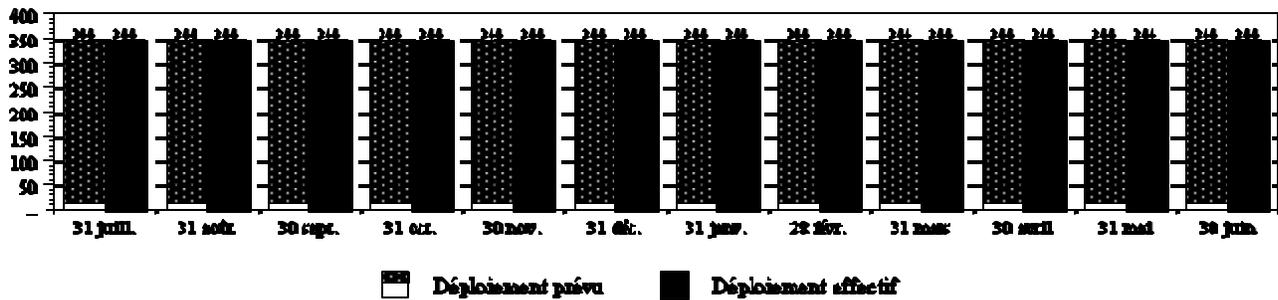
1. Contingents



2. Personnel civil international



3. Personnel civil local



Annexe IV

Montants répartis et dépenses de la période
du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

